

Michel Foucault et le déni de préface

Laurent Mattiussi

► **To cite this version:**

Laurent Mattiussi. Michel Foucault et le déni de préface. Mireille Hilsum. La relecture de l'œuvre par ses écrivains mêmes. Tome II : Se relire contre l'oubli? XXe siècle, Kimé, pp.169-181, 2007, Les cahiers de Marge. hal-00945868

HAL Id: hal-00945868

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00945868>

Submitted on 13 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La relecture de l'œuvre par ses écrivains mêmes. Tome II : Se relire contre l'oubli.
XX^e siècle

Laurent Mattiussi

Université Jean-Moulin Lyon 3

Faculté des lettres et civilisations

laurent.mattiussi@univ-lyon3.fr

Michel Foucault et le déni de préface

Laurent Mattiussi

Université Jean Moulin — Lyon 3

L'Histoire de la folie transporte dans un projet philosophique différent une démarche et des motifs empruntés à Maurice Blanchot, selon qui la littérature est essentiellement marginale. Alors que son livre vient d'être publié, Foucault répond, dans un entretien donné au *Monde*, à la question : « *Influences ?* » par cette indication : « Surtout des œuvres littéraires... Maurice Blanchot, Raymond Roussel. Ce qui m'a intéressé et guidé, c'est une certaine forme de présence de la folie dans la littérature. »¹ Fasciné par l'égarément de quelques écrivains : Nerval, Nietzsche, Artaud², Foucault pénètre dans la marge d'une marge, dans la frange la plus extrême de cette pratique hors du consensus social qu'est la littérature. Il reste que l'objet de la présente étude : les deux préfaces qui, à onze ans d'intervalle, ouvrent *L'Histoire de la folie*, respectivement en sa première édition et en sa réédition, concerne un travail théorique et non une œuvre littéraire à proprement parler. Or il faut bien reconnaître que la préface d'un essai qui relate des faits et expose des idées ne saurait avoir exactement la même fonction qu'une préface relative à une œuvre de fiction. Les problématiques propres à guider la lecture dans l'un et l'autre cas ne sauraient être tout à fait identiques. L'auteur, ou plutôt, pour parler comme Foucault, la « fonction auteur »³, n'a pas strictement le même statut quand l'auteur préface une œuvre philosophique et quand il préface un livre de littérature. On admettra toutefois l'existence d'analogies entre ces deux types de préface, qui correspondent à des genres différents, et la possibilité d'une transposition de l'un à l'autre, surtout si l'on garde en mémoire l'arrière-plan des préoccupations littéraires, dévoilé par Foucault.

¹ Michel Foucault, « La folie n'existe que dans une société », *Dits et écrits I*, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 196.

² Michel Foucault, « Préface », *Dits et écrits I*, p. 189.

³ Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits I*, pp. 826 sq.

Le chef-d'œuvre de Foucault est précédé en 1961 d'une préface dense et relativement longue : une douzaine de pages écrites après-coup. À trois reprises, un court passage est placé entre guillemets, comme s'il s'agissait d'une citation, mais sans que soit aucunement précisée la source de l'extrait cité ou du moins donné comme tel. Ainsi le lecteur ignore-t-il qui assume la paternité de ce verset digne de Blanchot, mais probablement dû à Foucault lui-même : « Je nommerai désert ce château que tu fus, nuit cette voix, absence ton visage. »⁴ La même incertitude se renouvelle à propos du second fragment non identifié : « elle "ne dispose là que du morose état civil de ses prisons, de son expérience muette de persécutée, et nous n'avons, nous, que son signalement d'évadée".⁵ » Après les remerciements d'usage — il s'agit d'une thèse —, la préface s'achève sur ce qui se présente comme une ultime citation. « Compagnons pathétiques qui murmurez à peine, allez la lampe éteinte et rendez les bijoux. Un mystère nouveau chante dans vos os. Développez votre étrangeté légitime. »⁶ Selon une stratégie qui se manifeste ici pour la troisième fois, l'auteur de ces phrases entre guillemets n'est pas nommé. Le lecteur est dès lors en droit de se demander s'il s'agit d'une citation authentique, ou si Foucault ne transforme pas une fois de plus en une citation fictive un fragment d'allure poétique dont il serait l'auteur, mais qu'il aurait encadré de guillemets trompeurs.

On ne saurait écarter complètement une éventualité : que ce fragment final soit, comme pourraient l'être aussi les deux précédents, emprunté à René Char, cité un peu plus haut, avec cette fois en note une référence précise⁷. Il resterait alors à expliquer pourquoi, parmi les sept citations, réelles ou apparentes, de la préface, quatre comportent une attribution, alors que les trois autres en sont dépourvues. La préface commence abruptement par une double citation. « Pascal : "Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un autre tour de folie de n'être pas fou." Et cet autre texte, de Dostoïevski, dans le *Journal d'un écrivain* : "Ce n'est pas en enfermant son voisin qu'on se convainc de son propre bon sens." »⁸ Pareille entrée en matière est pour le moins inhabituelle : on n'a pas affaire à une épigraphe. Or ce genre de recommandations, quand elles viennent, y compris dans les préfaces, se font d'ordinaire un peu attendre. Il semble qu'ici l'auteur, anticipant sur une attitude qui s'affirmera dans les années à venir, déjà s'efface. Au début et à la fin, sans fard puis sous le couvert de l'anonymat, il donne à d'autres, plus célèbres que lui, puis sans doute à une émanation de lui-même derrière laquelle il se rendrait invisible, le premier et le dernier mots. Revêtant un masque indécidable, ni tout à fait lui-même ni tout à fait un autre, Foucault cède à des fantômes une parole d'autorité qui lui fait encore défaut,

⁴ « Préface », *op. cit.*, p. 191.

⁵ *Ibid.*, p. 192.

⁶ *Ibid.*, p. 195.

⁷ *Ibid.*, pp. 194-195.

⁸ *Ibid.*, p. 187.

puisque sa thèse n'est pas soutenue quand il écrit ou recopie ces phrases initiales et terminales.

Le procédé inaugural est lourd de portée stratégique implicite. Pascal, Dostoïevski : double borne, double frontière, entre lesquelles approximativement deux siècles, l'âge classique, et au soubassement de l'âge classique, Descartes, sa philosophie de la raison, dont un autre nom, rappelé par la citation de Dostoïevski, est le « bon sens », selon le *Discours de la méthode*, « la chose du monde la mieux partagée ». La thèse de Foucault est dirigée, non pas exactement contre cette notion du partage universel de la raison affirmé par Descartes, mais contre une autre version du partage, qui en découle directement : le partage effectué par l'âge classique entre l'homme normal, doué de raison, et le dément qui a sombré dans la déraison. Foucault exprime en ces termes son intention : « Tacher de rejoindre, dans l'histoire, ce degré zéro de l'histoire de la folie, où elle est expérience indifférenciée, expérience non encore partagée du partage lui-même. [...] Est constitutif le geste qui partage la folie [...]. Est originaire la césure qui établit la distance entre raison et non-raison⁹. » Pascal est le témoin miraculeux et quelque peu attardé d'un moment où ce partage n'a pas encore eu lieu, où il n'est pas encore évident, universellement partagé. La condamnation par Pascal du rationalisme cartésien est sans appel : « Descartes inutile et incertain. »¹⁰ Dostoïevski est le témoin du retournement romantique. La folie est réhabilitée après avoir été exclue par le rationalisme classique, qui se prolonge, par delà le siècle des Lumières, jusqu'au XIX^e siècle, son aboutissement positiviste. Les citations qui ouvrent la préface de 1961 sont évidemment polémiques. Sauter de Pascal à Dostoïevski, c'est mettre entre parenthèses l'âge classique, lui faire subir une éclipse, comme à la lumière naturelle, dont l'âge classique se réclame et qui est chez Descartes la métaphore de la raison. Les citations derrière lesquelles Foucault s'efface ont pour fonction d'abolir le jour, de faire la nuit. Désormais, même si l'on ignore qui parle dans les dernières lignes, surtout peut-être si l'on ignore qui parle, les signes de ralliement sont « la lampe éteinte » et le « mystère nouveau » de la citation finale, sans doute en faux-semblant. Le temps est venu où l'« étrangeté » cesse d'être inavouable et où le poète, le philosophe se lèvent pour la rendre « légitime ». Le dispositif insistant de la citation sans auteur identifié esquisse de la sorte une série de cadres vacants, dans lesquels il sera loisible au lecteur de voir se superposer plusieurs visages : celui de Foucault, celui de Char ou d'autres poètes contemporains, celui enfin, protagoniste silencieux, de l'irraisonnable, nommément « Thorin, laquais presque analphabète, et "dément furieux" », seul auteur — d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal —, avec René Char, auquel Foucault accorde le privilège d'une note en bas de page¹¹. Avec ou sans guillemets, le philosophe, le fou, le poète : trois figures, quasi confondues par la citation authentifiée et par la probable pseudo-citation anonyme, d'un seul auteur nocturne, en chemin déjà vers le « désert » et en voie de pure « absence ».

⁹*Ibid.*

¹⁰ Blaise Pascal, *Pensées*, éd. L. Brunschvicg, n° 78, classiques Hachette, 1976, p. 361.

¹¹ « Préface », *op. cit.*, p. 190.

Le livre de Foucault est réédité chez Gallimard en 1972. Seul subsiste le sous-titre : *Histoire de la folie à l'âge classique*. Le titre : *Folie et déraison* est abandonné. La préface aussi a disparu. Cette renaissance du livre n'imposait-elle pas une tentative d'explication ? « Je devrais, pour ce livre déjà vieux, écrire une nouvelle préface. »¹² Or Foucault récuse cette obligation supposée. Plus exactement, il ne se résout à rédiger une brève préface que pour signifier l'absence de préface. Il résume en ces termes ses raisons de ne pas ajouter à l'ouvrage tel qu'il est une présentation superflue : « à la demande qu'on m'a faite d'écrire pour ce livre réédité une nouvelle préface, je n'ai pu répondre qu'une chose : supprimons donc l'ancienne. [...] Ne cherchons ni à justifier ce vieux livre ni à le réinscrire aujourd'hui »¹³. L'argument de Foucault pour se soustraire à la relecture par lui-même de son propre livre est double. Un livre est un « événement », un « objet »¹⁴, qui n'appartient pas à son auteur mais à la foule des lecteurs. Une fois jeté dans le monde, le livre entre dans le courant de l'histoire. Il est possible que les thèses qu'il défend contribuent à transformer la réalité. En l'occurrence, les analyses de Foucault sur les origines de l'internement ne resteront peut-être pas sans conséquences sur le traitement des malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques. Les ondes de choc provoquées par le livre, peut-être, modifieront ce qu'aurait été sans elles la série prévisible des événements et conduiront à un allègement de la coercition sociale. Tel est sans aucun doute le vœu de l'auteur, mais la subjectivité de l'auteur n'a pas à se manifester ici. Elle ne maîtrise pas les effets du livre, elle ne les garantit pas.

Si l'auteur n'a pas d'autorité sur l'efficacité du livre, il n'a pas non plus d'autorité sur le sens de l'œuvre. Il n'y a pas de vérité du texte, dont l'auteur serait propriétaire. L'auteur doit donc s'abstenir, selon Foucault, de « faire la loi »¹⁵ aux lectures multiples dont le livre sera inévitablement l'objet. L'auteur s'interdira de rassembler dans une préface les conclusions de sa propre relecture par lui-même. Il ne lui appartient ni de se lire ni de se relire. C'est pourquoi la très courte préface de la nouvelle édition est un manifeste incisif et admirablement ciselé, même si sa teneur n'est pas très nouvelle, destiné à contester radicalement le principe même de la préface, de la relecture par soi, considérée comme une matrice contraignante pour le lecteur :

Ainsi s'écrit la Préface, acte premier par lequel commence à s'établir la monarchie de l'auteur, déclaration de tyrannie : mon intention doit être votre précepte ; vous pliez votre lecture, vos analyses, vos critiques, à ce que j'ai voulu faire [...]. Je suis

¹² Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, coll. « Tel », 1991, p. 10.

¹³*Ibid.*, p. 11.

¹⁴*Ibid.*, p. 10.

¹⁵*Ibid.*

le monarque des choses que j'ai dites et je garde sur elles une éminente souveraineté : celle de mon intention et du sens que j'ai voulu leur donner.¹⁶

S'en prendre de la sorte à l'autorité de l'auteur est un geste récurrent au XX^e siècle, inauguré ou repris par des écrivains aussi différents que Valéry et Sartre. Ce n'est toutefois pas parce qu'un discours finit par devenir un peu convenu qu'il n'est pas fondé.

Il reste que les auteurs les plus prompts à prôner la démocratie des lecteurs sont parfois les premiers à se plaindre d'avoir été mal lus, mal entendus. Foucault supprime la préface de 1961, dans laquelle il exposait ses intentions. Qu'à cela ne tienne, il se dédommage par des entretiens et des conférences. Il ne renonce pas à se défendre contre les lecteurs récalcitrants, au premier rang desquels Derrida, réfractaire à la lecture de Descartes que propose *l'Histoire de la folie*. La logique d'un auteur sans autorité, n'ayant ni vérité ni sens à imposer, voudrait qu'il renonce à écrire le livre dans lequel il manque malaisément de se prononcer en quelques centaines de pages pour un sens ou une vérité. Faute de pousser aussi loin l'abnégation, l'auteur sans autorité se contentera de ne pas écrire de préface. Plus exactement, il publiera ailleurs, sous d'autres formes, masquée, dissimulée, la préface abhorrée. Du moins la préface ne figurera-t-elle pas dans le volume, si bien que se trouvera préservée l'apparence de la virginité, supposée consubstantielle au lecteur. L'esprit souverain du lecteur, à l'issue de la lecture, est intact. Il est supposé demeurer ce qu'il était avant de commencer : une *tabula rasa*.

Il est cependant bien difficile, même pour l'auteur le plus libéral, de ne pas souhaiter avoir le dernier mot contre ses lecteurs, toujours plus ou moins secrètement suspectés de n'avoir pas été assez attentifs ou assez honnêtes. Il est à noter que Foucault, si plein de prévenance pour la liberté du lecteur, répond point par point aux objections de Derrida. La préface de 1961, réputée attentatoire au libre-arbitre du public ordinaire, est supprimée dans la réédition de 1972, mais, en annexe de cette réédition, figure la mise au point sur la lecture de Descartes, rédigée par Foucault à l'intention de Derrida. La contestation de Derrida compte, elle mérite d'être prise en considération. Elle exige un traitement particulier, tandis que toute la dissidence muette du public anonyme se résorbe aisément dans l'abstention de Foucault à justifier dans une préface la légitimité de sa démarche. On soulignera aussi un autre paradoxe. Foucault entend bien ne pas légiférer sur le sens de ses propres livres, mais il ne transige pas sur les implications qu'il dégage de la philosophie cartésienne. Sa lecture du texte classique se trouve ainsi vouée à l'univocité de l'interprétation autorisée : la sienne. Aux modernes est réservée la polysémie ouverte, aux anciens suffit le sens monocorde.

Mallarmé se plaint dans *Le mystère dans les lettres* d'une incompétence toujours à redouter de la part du lecteur : « des contemporains ne savent pas lire ». En

¹⁶*Ibid.*

apparence, l'attitude de Foucault, après bien d'autres, serait inverse. Ce n'est pas si sûr. Pour un auteur, refuser de se relire de manière à éviter d'exercer sur son lecteur une détestable « tyrannie », c'est peut-être moins respecter l'autonomie du lecteur que le sous-estimer. Il est à supposer que si le lecteur a trouvé à redire au livre, il finira bien par opposer également à la préface quelques objections impertinentes. Il n'y a aucune raison que la « monarchie » de l'auteur ne subisse pas le même sort que toutes les autres : derrière le masque de la vénération, le lecteur sujet n'en pense pas moins. Le lecteur assez avisé pour percevoir dans le livre les intentions de l'auteur pourra d'ailleurs lui être reconnaissant d'écrire une préface pour se trouver confirmé dans sa perspicacité. On peut estimer que la préface de 1961 remplit à merveille cette fonction de révélateur, au point qu'un excellent lecteur de Foucault considère cette préface comme « l'un de ses meilleurs textes »¹⁷. Pourquoi dès lors ne pas l'avoir conservée ? Pourquoi n'avoir pas plutôt écarté le reste du livre, offrant par ce geste radical aux lecteurs potentiels la grande latitude cartésienne de penser par eux-mêmes ? Il aurait suffi par exemple de n'écrire que la préface et de signaler au lecteur, comme le fait Foucault en 1961, qu'« il faut »¹⁸ entreprendre l'histoire du grand enfermement, à charge au lecteur de faire le travail lui-même, sans lui imposer par avance de thèses contraignantes.

Supprimer la préface, c'est aussi considérer qu'elle ne fait pas partie du livre, comme si elle n'avait pas été écrite par l'auteur du livre. D'un côté, l'auteur du livre, qui mériterait la bienveillance initiale du lecteur, un préjugé favorable, de l'autre côté, l'auteur de la préface, comme si ce n'était pas le même, qu'il faudrait tenir pour un insupportable terroriste. D'un côté, la multitude des lecteurs, qui auraient le droit d'interpréter le livre à leur convenance, de l'autre côté, l'auteur, à qui il serait interdit de se relire, de préciser ce qu'il a voulu faire, de proposer sa propre lecture de ce qu'il a écrit. Pourquoi la relecture de l'auteur par lui-même ne serait-elle pas aussi digne d'intérêt que les autres lectures, même si l'on refuse de lui accorder la prééminence ? Le critique contemporain prétend être aussi un écrivain. Pourquoi, réciproquement, ôter à l'écrivain le droit d'être son propre critique ? Au fond du refus de la relecture de soi par soi, gît le fantasme d'une lecture qui serait la vraie, non pas parce qu'elle rejoindrait l'improbable sens préexistant et inaltérable du texte, fixé une fois pour toutes par l'auteur, mais parce qu'elle serait, de la part du lecteur, spontanée, pure de toute influence extérieure, œuvre souveraine d'un esprit vierge, se déterminant dans l'acte absolu de sa liberté inaliénable. Il convient de penser par soi-même : que le lecteur, à chaque instant, soit l'inventeur de sa propre interprétation, dans une superbe indépendance à l'égard de tout, à commencer par le discours de l'autre, celui de l'auteur. La fin des directeurs de conscience, tel est le rêve de Descartes, mais peut-on lire en évitant de se livrer à la conduite d'un auteur ? Y a-t-il une lecture où l'on resterait soi, celle du livre, et une lecture où l'on cesserait d'être soi, celle de la préface directive ?

¹⁷ Roger-Pol Droit, *L'Oubli de l'Inde. Une amnésie philosophique*, Le Livre de Poche, 1992, p. 26.

¹⁸ « Préface », *op. cit.*, p. 187.

L'auteur ne peut-il pas se relire pour s'expliquer devant son lecteur, sans pour autant tomber dans une forme larvée de direction spirituelle ? La non préface de 1972 aborde le problème sous un angle différent : « je voudrais qu'un livre ne se donne pas lui-même ce statut de texte auquel la pédagogie ou la critique sauront bien le réduire »¹⁹. Ce refus d'être monumentalisé en texte, figé dans un contenu sémantique enseignable et discutable, devient à son tour quelque peu suspect. Ne serait-ce pas une manière habile d'écartier le risque de la contestation ? Ne serait-on pas fondé à déceler dans cet argument : mon discours n'a ni sens ni vérité préétablis, fixes, définitifs, un nouvel avatar du geste autoritaire ? Inutile, lecteur sournois, de me chercher des noises : tu tomberas forcément à côté. Quoi que je dise, ce que je dis n'est pas tout à fait ce que je dis ni non plus ce que tu crois. Ce sens, cette vérité que tu m'assignes par ta lecture singulière, j'y suis pour très peu. Ce n'est pas un texte que tu as sous les yeux, c'est une page quasi blanche. En quoi suis-je responsable de ce que tu y projettes ? Ne persiste pas dans ton obstination à me faire penser ce que je ne pense pas. Ne me prête pas ces idées qui sont les tiennes, non les miennes. Tu n'y es pas : le temps que tu m'aies offusqué de ce sens, je suis loin. J'ai échappé à ta prétention de m'enfermer dans ce qui n'est pas moi.

La tentation d'ironiser n'amoindrit pas l'importance de la question que Foucault soulève et que l'on ne saurait écartier si légèrement. Il y a dans la relecture de soi par soi une difficulté de principe que Sartre, dans *Qu'est-ce que la littérature ?*, et Blanchot dans *L'Espace littéraire* ont mise en évidence : un auteur peut-il être son propre lecteur ? Selon eux, la réponse est négative. Un auteur ne lit pas au sens strict ce qu'il a écrit. Dans quel mesure peut-il après coup le relire ? Étant donné la difficulté de la question, on la laissera de côté, pour s'engager dans une voie différente. Ce qui est en jeu dans la préface de l'auteur à son propre livre, dans la relecture de soi par soi, c'est l'identité du sujet écrivant, sa subjectivité même. Il y a le livre tel qu'il existe, « objet »²⁰ livré au regard de tous, tel que chacun pourra l'interpréter, et il y a la lecture que l'auteur en donne à un moment donné, soit juste après l'avoir écrit, soit par exemple onze ans plus tard, au moment de le rééditer. Le livre est écrit. Certes, il n'est pas tout à fait invariable ; l'auteur peut toujours y apporter quelques modifications, quelques corrections, quelques compléments, mais dans une certaine limite, car trop de transformations dans l'ouvrage initial finiraient par produire un autre livre. Retoucher son livre, d'ailleurs, l'auteur n'en a pas forcément le temps ni l'occasion. Il a d'autres livres à écrire. Bref, il laisse son livre tel quel. C'est d'ailleurs ce qu'on attend de lui, car tout le monde semble considérer que son livre est justement celui qui est paru, sous la forme même où il est d'abord paru. Tout livre, donc, suppose une certaine immutabilité, même relative. En revanche, l'auteur a changé depuis qu'il a écrit ce livre. Il ne pense plus tout à fait de la même façon. Son rapport à son livre, son regard sur son livre ont de ce fait également changé. Face à cet « objet » désormais figé dans son être que demeure le livre, l'auteur est un sujet éminemment mobile. Or ce sujet et la subjectivité

¹⁹*Histoire de la folie à l'âge classique, op. cit.*, p. 10.

²⁰*Ibid.*

de ce sujet, qui surgissent de manière cruciale dans la relecture de soi, font difficulté, déjà sans doute, on l'a vu, pour le Foucault de 1961, plus encore pour celui de 1972.

Quand *l'Histoire de la folie* est réédité en 1972, c'est à peu de chose près le même livre qu'en 1961, mais l'auteur n'est plus le même. Entre temps, il a publié deux autres livres, *Les Mots et les choses* en 1966, *L'Archéologie du savoir* en 1970. Entre 1961 et 1972, Foucault a été une figure majeure dans le grand débat de l'époque, celui du structuralisme. *L'Histoire de la folie*, malgré son succès considérable, malgré le succès encore plus considérable du livre suivant, a subi de nombreuses critiques, parfois sévères. Foucault a été attaqué, il s'est défendu. Il est probable que le regard des autres a modifié son propre regard sur le livre et plus encore sur la préface de 1961, qui portait l'empreinte d'une subjectivité. En 1960, le livre est encore une thèse. Le lieu et la date de l'achèvement sont très précisément situés : « Hambourg, le 5 février 1960 »²¹. Avec ses remerciements de rigueur, la préface inscrit l'ouvrage dans la biographie de l'auteur, mentionne ses rapports avec quelques noms connus de l'institution universitaire. Foucault y reconnaît notamment sa dette envers Jean Hippolyte, traducteur et commentateur de Hegel. La préface de 1961 contient quelques références à la dialectique hégélienne et à la conception hégélienne de l'histoire. En 1972, Foucault a rompu avec ce passé. Jean Hippolyte est mort. La non préface de la réédition ne laisse plus la moindre place à Hegel. La tonalité est désormais plutôt nietzschéenne.

D'autres indices marquent un ancrage dans l'histoire d'un sujet pensant, dont la pensée évolue. La préface de 1961 reconnaît également une dette à l'égard de Georges Dumézil, qui a d'emblée soutenu Foucault et qui est considéré comme un père fondateur du structuralisme. La notion de structure paraît à deux reprises dans l'ancienne préface. Or les discussions ultérieures conduiront Foucault à prendre ses distances à l'égard de ce fourre-tout où, selon lui, il n'a pas sa place : l'étiquette structuraliste. Dans un tout autre registre, la préface de 1961 recourt, comme on l'a vu, à la citation ou à la pseudo-citation littéraire. Blanchot est très présent dans ce texte, parfois jusqu'à la réminiscence involontaire. Foucault récuse en 1972 la préface de 1961 parce que, sur tous ces points, il a changé. *L'Archéologie du savoir* est un livre austère, étranger à la poésie et au lyrisme qui éclatent çà et là dans *l'Histoire de la folie*, au premier chef dans la préface. Le discours fictif que Foucault prête dans la non préface de 1972 à l'auteur tyrannique, celui qui rédige une préface, soupçonne cet auteur de vouloir imposer aux lectures d'autrui une exacte conformité à ce que lui, l'auteur, a projeté de dire, à la figure qu'il a entendu donner de lui-même, comme s'il s'agissait de créer un lecteur à sa propre image, à sa propre ressemblance. « Je suis l'auteur : regardez mon visage ou mon profil ; voici à quoi devront ressembler toutes ces figures redoublées qui vont circuler sous mon nom »²². Certes, un auteur a tort, selon Foucault, de prétendre imposer monarchiquement à ses lecteurs sa propre figure, mais il a un plus grand tort : celui d'offrir au regard une figure déterminée, celui de se

²¹ « Préface », *op. cit.*, p. 195.

²² *Histoire de la folie à l'âge classique*, *op. cit.*, p. 10.

présenter en exhibant sa subjectivité, quand il s'agit au contraire d'atteindre à la pure impersonnalité d'un discours sans sujet, de laisser parler cela qui murmure en soi, sans lieu, sans origine.

L'auteur qui se relit dans sa préface montre son visage, car c'est forcément lui, l'homme, dans sa position actuelle et transitoire, qui relit. Ce visage exhibe en ses traits inédits la singularité, l'identité momentanée du sujet qui l'arbore : « Hambourg, le 5 février 1960 ». Et encore : « Mon ami Robert Mauzi ». Et encore : « ces amis de Suède et ces amis polonais ». Et encore : « un travail où il n'était question que de lointaines souffrances, des archives un peu poussiéreuses de la douleur. »²³ Le Foucault de 1960 est un être compatissant pour les épreuves des fous, on dirait, presque trop sentimental, dont la pensée s'enracine dans la chair vivante de l'histoire et des postes occupés à l'étranger. Le Foucault de l'ancienne préface n'est pas encore tout à fait un auteur. Son archéologie n'est pas encore celle des années soixante-dix, celle des froides archives dont s'est absenté le visage humain de la souffrance, le livre évoquât-il en creux, comme ce sera le cas de *Surveiller et punir*, une autre sorte de prisonniers, une autre figure du malheur. À travers toutes les marques singulières, individuelles et instables, inscrites dans la préface de 1961, Foucault présente de lui-même un certain visage, le visage du penseur qu'il est alors et qu'il n'est plus en 1972, ou du moins qu'il n'est plus de la même façon. En supprimant l'ancienne préface, Foucault dénie ce visage périmé. En refusant d'écrire une nouvelle préface, en rejetant la relecture de soi, il n'entend pas seulement éviter ce travers mineur : se fixer dans une figure de soi qui ne saurait être que temporaire ; Foucault entend éviter un dévoiement bien plus grave encore : laisser apparaître dans la préface son visage, manifester une certaine figure du sujet à côté de celle, purement objective, du livre.

L'auteur, en tant qu'auteur, n'a que faire d'un visage, d'une identité. Il doit s'en défaire, enseigne Foucault, quand il laisse entrevoir « la promesse » de la disparition prochaine à laquelle serait voué le sujet. *Les Mots et les choses* s'achève sur cette image : « alors on peut bien parier que l'homme s'effacerait, comme à la limite de la mer un visage de sable. »²⁴ L'homme, le sujet, doit s'éclipser afin que puisse s'énoncer par le biais de l'auteur ce qui anonymement parle en lui. Or le visage est justement l'emblème qui indique l'origine subjective du discours. Il faut donc s'en débarrasser. Aux objections de ceux qui lui reprochent de changer, de ne pas toujours penser la même chose et ainsi de se soustraire à l'exigence de l'identité assignable, Foucault répond : « Plus d'un, comme moi sans doute, écrivent pour n'avoir plus de visage »²⁵. Comme la préface de 1961, toute nouvelle tentative de préface, où l'homme qui a écrit se poserait en sujet devant l'« objet » qu'est devenu son livre, ne pourrait que contrecarrer ce dessein : la dissipation, dans et par l'écriture, du visage se produisant comme l'indice sensible d'une individualité, d'une singularité qu'il convient de dissoudre.

²³ « Préface », *op. cit.*, p. 195.

²⁴ Michel Foucault, *Les Mots et les choses* (1966), Gallimard, coll. « Tel », 1990, p. 398.

²⁵ Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1970, p. 28.

Foucault dérobe son visage parce qu'il est partie prenante de l'aventure structuraliste. Ses livres mettent en œuvre la mort du sujet. Ils dessinent la figure hiératique d'un auteur qui s'est dégagé de l'homme concret. Tel est l'événement silencieux qui hante la non préface de 1972 : Foucault n'est plus seulement un homme, il est aussi un auteur. Ainsi se dessine un ultime paradoxe : promu au rang d'auteur, Foucault affirme son nouveau statut par un déni de préface, c'est-à-dire d'autorité, qui pose son autorité. Qu'est-ce en effet que l'auteur, sinon, parmi la foule des lecteurs, le seul auquel soit refusé le droit de s'exprimer sur l'œuvre ? Foucault ne répugne pas seulement à montrer son visage dans une nouvelle préface en 1972 pour éviter de tyranniser le lecteur, de lui imposer une figure qui ne serait pas celle de ce lecteur, mais celle de l'auteur. *L'Histoire de la folie* n'est plus une thèse, mais un livre. Celui qui l'a écrit n'a plus besoin de justifier son projet, de suspendre son travail à l'enseignement de maîtres plus ou moins illustres. Il n'a plus besoin de recommandations, ni de biographie, ni de visage. Sa parole tient toute seule : elle est autorisée, légitimée par le talent et par l'audience. Que gagnerait désormais l'auteur à se montrer directif ? Dans le geste de s'annuler comme sujet, il s'est érigé en auteur. Il peut désormais s'abandonner à l'inévitable, en laissant le lecteur se livrer à son innocente manie : dans la structure disponible offerte par le livre, substituer son propre visage de lecteur à celui de l'auteur, à ce visage autoritaire que l'auteur s'est efforcé d'occulter.